

## LA PASSION DE LA DÉGUSTATION...

### La 59<sup>ème</sup> édition du Concours des Grands Vins de France de Mâcon présentera 10.167 échantillons

A quelques semaines de la 59<sup>ème</sup> édition, les organisateurs du Concours annoncent avoir enregistré **10.167 échantillons**. Ils seront soumis à **plus de 2.000 dégustateurs** qui composeront les Jurys, investis de la responsabilité de sélectionner les meilleurs vins français de l'année en apportant bénévolement leur "signature gustative".

### La production 2012 globalement en baisse

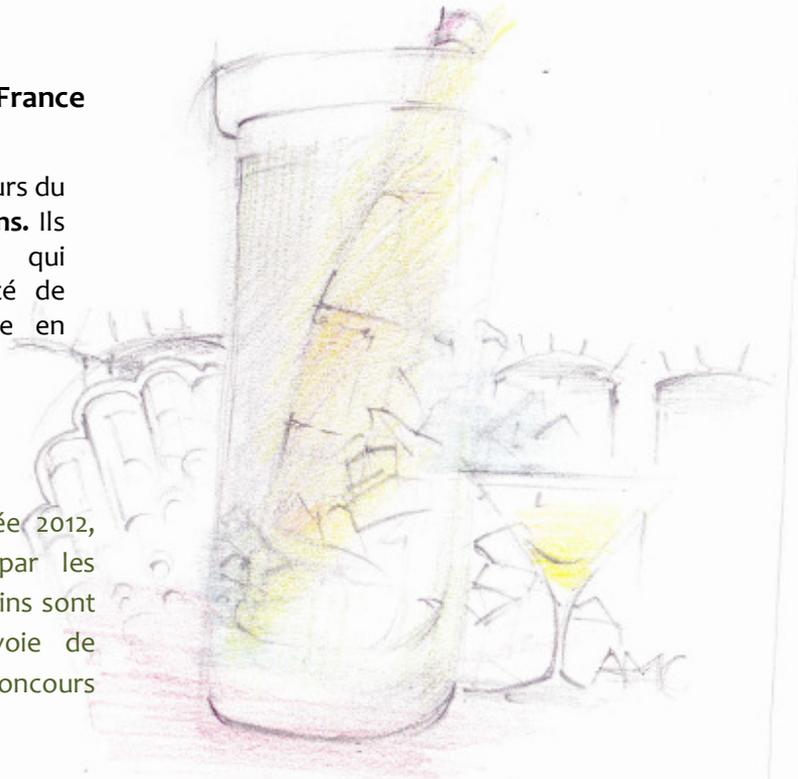
La production globale des vins français pour l'année 2012, toutes régions confondues, ayant été affectée par les conditions climatiques, 20 millions d'hectolitres en moins sont comptabilisés par rapport à l'année 2011. Par voie de conséquence, le nombre d'échantillons présentés au Concours 2013 est proportionnellement en baisse de 6,43 %.

**2013 : 10 167 échantillons**

**2012 : 10 823 échantillons**

**2011 : 10 737 échantillons**

**2010 : 11 048 échantillons**



### Les jurés du Concours s'expriment vis-à-vis de la région qu'ils souhaitent déguster

Afin de répondre aux préférences émises par chaque dégustateur, une attention toute particulière de la part des organisateurs est portée au choix des régions exprimé par les jurés sur les fiches de candidatures. Les souhaits sont le plus souvent satisfaits, dans la mesure des possibilités, car il faut veiller à une répartition équitable du nombre de jurés pour chaque région. Bordeaux et Bourgogne sont traditionnellement les régions les plus prisées.

On note ces dernières années un attrait plus marqué pour les vins de Savoie, du Jura et des Côtes du Rhône.

Les vœux des candidats-dégustateurs sont rapprochés des fiches correspondant aux dégustateurs-producteurs afin d'éviter qu'un professionnel de la filière n'ait à juger les vins de sa propre production.

S'il advient qu'un souhait ne puisse être satisfait, les organisateurs s'efforcent d'affecter le candidat à la région qui correspondra à la compétence émise en seconde position.



## Les Echantillons 2013 par Régions

Les vins de **Bordeaux**, comme chaque année remportent la palme du nombre d'échantillons présentés : 1 933 flacons, suivis par les **Bourgogne** : 1 383 puis les vins de la **Vallée du Rhône** : 1 319.

Viennent ensuite presque à égalité, les vins du **Val de Loire** et du **Languedoc Roussillon** avec respectivement : 898 et 889, puis ceux du **Beaujolais** : 863 suivis par les vins d'**Alsace** : 824 de **Provence-Corse** : 805 et du **Sud-Ouest** : 637. Les échantillons de **Champagnes** et effervescents sont au nombre de 248, presque autant pour les vins de **Franche-Comté-Savoie** : 245. Quant aux **vins doux naturels**, ils sont en nombre plus confidentiel avec 69 échantillons tout comme les vins de la région **Lorraine**, au nombre de 13.

**Convoitées, les médailles d'or, de bronze ou d'argent garantissent une reconnaissance qui se concrétise par des ventes accrues**

Afin de distinguer et de valoriser les vins primés, des macarons ou des collerettes placés sur les bouteilles commercialisées permettent de justifier l'attribution du prix. Selon un plafond fixé par une circulaire ministérielle, moins d'un tiers des échantillons présentés peuvent être récompensés par une médaille.

Un macaron obtenu au Concours des Grands Vins de France à Mâcon est un gage de qualité pour l'acheteur, et une valeur ajoutée pour le vigneron.

Etre primé représente la consécration d'une année de travail, une reconnaissance acquise grâce à un savoir-faire unique, constamment réévalué et remis en question, jamais définitivement acquis.

*Les hommes sont comme les vins : avec le temps, les bons s'améliorent et les mauvais s'aigrissent.*

CICÉRON

## Le Trophée des Lauréats

Le Concours des Grands Vins de France de Mâcon a instauré depuis 2003 le **Trophée des Lauréats** qui récompense le Domaine ayant **remporté le plus grand nombre de médailles au cours des cinq années précédentes au prorata des échantillons présentés**. Deux régions concomitantes sont concernées à tour de rôle. Pour l'édition 2013 : la Champagne ainsi que le Languedoc. Le titre, honorifique, vient s'ajouter au palmarès des médailles, pour la plus grande fierté des vignerons.

Etre récompensé au Concours, n'est pas le fait du hasard mais ne garantit jamais d'être primé l'année suivante. **Le vin est une matière vivante que l'on se doit de respecter**. Delphine Faure-Maison\* gratifiée du Trophée des Lauréats en 2008, le sait mieux que quiconque, et se fait le porte-parole des vignerons lorsqu'elle s'exprime ainsi. Tributaires des caprices de la nature qui prodigue aux vins leur subtilité - faite de qualités, mais parfois aussi d'imperfections - les professionnels qui se dévouent presque corps et âme se doivent de rester humbles.

\* SCEA Vignobles A. Faure  
Bordeaux

Illustrations A.M.C



## Ode à Bacchus...

*Dans la maison aux contrevents verts, se rassemblaient, quelques amateurs de chansons, de poésies et de bons vins, qui tour à tour, selon la mode d'alors, entonnaient l'hymne à Bacchus, le couplet politique et l'ode grivoise*

Paul ADAM - L'enfant d'Austerlitz - 1902